Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Reconaissance petit fils

Par kassis

Bonjour,

Ma fille a 19 ans et est enceinte. Aucun homme n'a reconnu l'enfant à naître.
En tant que grand-père, ai-je le droit de faire une reconnaissance anticipée ?

D'avance merci

Par sudvienne

bonjour,
je ne pense pas par contre la mère doit le faire avant la naissance pour que plus tard personne ne puisse s'attribuer l'enfant

---
Par kassis

Bonjour,
Merci beaucoup pour votre réponse.